

# GESTION DES VERGERETTES RESISTANTES

Fiche thématique, Proconseil, 23.05.25



Les informations présentées dans cette fiche sont issues d'expérimentations encore en cours et les conclusions sont susceptibles d'évoluer

## Vergerettes résistantes : espèces et comportements

Présentes dans le vignoble Vaudois, la famille des vergerettes contient de nombreuses espèces. Ces vergerettes deviennent de plus en plus difficiles à gérer, notamment par leur résistance croissante au glyphosate. Des cas de résistance ont été identifiés pour des vergerettes de Sumatra (*Conyza sumatrensis*) dans le Chablais et le Lavaux. Cette fiche présente les différentes espèces de vergerettes les plus courantes sur le canton de Vaud et les pistes de lutte avec et sans herbicides.

### Principales espèces présentes dans le canton de Vaud

Espèce présentant des résistances au glyphosate dans le canton de Vaud

#### *Conyza sumatrensis*

Vergerette de Sumatra

|                                      |                                                        |
|--------------------------------------|--------------------------------------------------------|
| <b>Graines/plantes</b>               | 60 000                                                 |
| <b>Hauteur</b>                       | 50 – 200 cm                                            |
| <b>Inflorescence</b>                 | +/- pyramidale, non glanduleuse, parsemé de poils gris |
| <b>Feuilles</b>                      | Lancéolées à plusieurs nervures                        |
| <b>Capitule de fleurs en boutons</b> | 3 – 5 mm de large                                      |
| <b>Capitule en fin de floraison</b>  | 5 – 10 mm de large                                     |
| <b>Involucre</b>                     | 4 – 6 mm de long, bractées blanchâtres aux pointes     |
| <b>Fleurs tubuleuses</b>             | se terminant par 5 dents                               |
| <b>Fleurs ligulées</b>               | pas visibles ou manquantes                             |
| <b>Aigrette</b>                      | gris – clair                                           |



Source photo : Agroscope

#### *Conyza canadensis*

Vergerette du Canada

|                                      |                                              |
|--------------------------------------|----------------------------------------------|
| <b>Graines/plantes</b>               | 200 000                                      |
| <b>Hauteur</b>                       | 20 – 120 cm                                  |
| <b>Inflorescence</b>                 | Cylindrique, étroite, glabres ou peu poilues |
| <b>Feuilles</b>                      | Lancéolées, entières ou à quelques dents     |
| <b>Capitule de fleurs en boutons</b> | 2 – 3 mm de large                            |
| <b>Capitule en fin de floraison</b>  | 3 – 5 mm de large                            |
| <b>Involucre</b>                     | 3 – 4 mm de long, glabre                     |
| <b>Fleurs tubuleuses</b>             | se terminant par 4 dents                     |
| <b>Fleurs ligulées</b>               | Petites mais visibles                        |
| <b>Aigrette</b>                      | blanc brunâtre                               |



Source photo : Agroscope

#### *Conyza bonariensis*

Vergerette de Buenos Aires

|                                      |                                               |
|--------------------------------------|-----------------------------------------------|
| <b>Graines/plantes</b>               | 400 000                                       |
| <b>Hauteur</b>                       | 20 – 60 cm                                    |
| <b>Inflorescence</b>                 | +/- pyramidale, glanduleuse collante          |
| <b>Feuilles</b>                      | Linéaires à lancéolées, ondulées, à 1 nervure |
| <b>Capitule de fleurs en boutons</b> | 3 – 5 mm de large                             |
| <b>Capitule en fin de floraison</b>  | 5 – 10 mm de large                            |
| <b>Involucre</b>                     | 4 – 6 mm de long, à poils durs                |
| <b>Fleurs tubuleuses</b>             | se terminant par 5 dents                      |
| <b>Fleurs ligulées</b>               | pas visibles ou manquantes                    |
| <b>Aigrette</b>                      | gris – brun                                   |



Source photo : Agroscope

## Caractéristiques favorables à l'invasion

|                                   |                                                              |
|-----------------------------------|--------------------------------------------------------------|
| <b>Modes de reproduction</b>      | Autofécondation, entomogamie (insectes) et anémogamie (vent) |
| <b>Nombre de graines / plants</b> | 60 000 à 400 000 graines selon espèces                       |
| <b>Durée de vie des graines</b>   | Environ 2 à 3 années                                         |
| <b>Dispersion des graines</b>     | Jusqu'à 100 km                                               |
| <b>Sols favorisés</b>             | Peu travaillés et absence de rotation                        |
| <b>Résistance</b>                 | Glyphosate (mutation ou surexpression du gène EPSPS)         |



Développement de vergerettes résistantes au glyphosate allant jusqu'à couvrir entièrement le sol.

Source photo : Proconseil

## Réduire la pression des vergerettes : quelles pistes ?

Des essais de Proconseil et Changins sont en cours afin de mettre en évidence les itinéraires techniques les plus adaptés pour gérer la vergerette dans le vignoble vaudois, concerné par des problématiques de résistance.

Le **paillage** (avec un matériau organique ou synthétique) se révèle être un moyen efficace contre la germination. En outre, cette méthode permet de conserver l'humidité du sol et se montre être une solution adaptée aux jeunes plantations ou situations sensibles à la sécheresse.

L'**enherbement ou semis de couvert** semble également limiter la pression, si toutefois la mise en œuvre et le levé du couvert est assuré. Cette méthode engendre une compétition directe avec les



*Medicago lupulina L.*



*Bromus tectorum L.*

Source photo : Proconseil

adventices. Une fiche d'information sur les espèces à semer sous le cavaillon est disponible sur le site de Vitiplus : [mode emploi gestion semis cavaillon](#)

La **fauche** n'élimine pas la Vergerette mais tend au contraire à stimuler son développement sur la parcelle.

L'**arrachage à la main** permet une réduction immédiate de la pression de l'adventice, cependant elle n'est pas systématique et se trouve être très chronophage. Attention à veiller à la bonne élimination après l'arrachage.

Le **désherbage mécanique**, dans les configurations qui autorisent une intervention à l'aide d'outils pour gérer l'enherbement (disques crénelés ou autres), permet de gérer efficacement la présence des vergerettes

## Comparaison des données hydriques

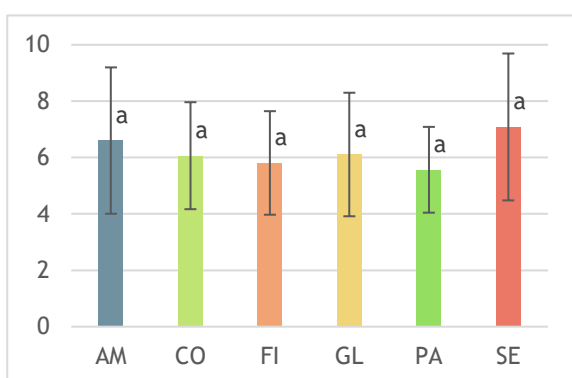


Figure 1 : Effet des modalités de gestion de la vergerette sur le potentiel hydrique foliaire (année 2024-2025)

|    |                         |    |            |
|----|-------------------------|----|------------|
| AM | Arrachage à la main     | GL | Glyphosate |
| CO | Combinaison de méthodes | PA | Paillage   |
| FI | Fauche intensive        | SE | Semis      |

Aucune différence significative n'a été relevée concernant le stress hydrique ; le paillage semble même le réduire légèrement, ce qui pourrait indiquer une contrainte hydrique moindre. Cette tendance s'explique par sa capacité à limiter l'évaporation et à conserver l'humidité du sol, en créant une barrière physique contre le soleil et le vent. Il pourrait ainsi offrir une protection intéressante en période sèche.

## Herbicides : usages, efficacités et limites

### Le Chikara : un herbicide efficace mais réglementé

**Le Chikara (flazasulfuron)** est un herbicide racinaire de la famille des sulfonylurées, efficace sur les vergerettes en pré-levée et début post-levée. Il agit en inhibant une enzyme clé de la synthèse des acides aminés (ALS), stoppant ainsi la croissance des adventices. Son action longue (jusqu'à 4 mois) en fait un outil intéressant pour limiter la levée des vergerettes, notamment dans les interrangs non travaillés. Une récente étude d'Agroscope montre son efficacité : [étude d'Agroscope sur les méthodes de lutte chimique contre la Vergerette](#).

Cependant, son usage est strictement encadré : il est interdit après mi-juin, sauf dérogation cantonale, en raison des risques de lessivage et de contamination des eaux. Il est également inefficace en cas de levée massive de vergerettes déjà développées.

Son usage ponctuel et raisonné, au cas par cas, reste préférable à une généralisation, afin de préserver l'efficacité des solutions existantes et de limiter les impacts environnementaux.

## Zoom sur l'inefficacité du glyphosate

**Le glyphosate**, longtemps largement utilisé en viticulture, agit par voie foliaire en bloquant la voie du shikimate, essentielle à la croissance des plantes. Il est surtout efficace sur des adventices jeunes, en croissance active.

Mais face aux vergerettes présentant des résistances de plus en plus fréquentes dans les vignobles vaudois, son efficacité chute nettement, se retrouvant même quelquefois totalement inefficace. Plusieurs mécanismes sont en cause : mutations du gène EPSPS (5-EnolylPyruvyl-Shikimate 3-Phosphate Synthase), réduction de l'absorption ou translocation limitée.

Dans les situations où des populations résistantes se sont diffusées, **l'usage du glyphosate ne constitue plus une réponse adaptée** à cette problématique. Il est fortement déconseillé de baser la lutte sur cet herbicide, qui ne représente plus une solution de gestion durable et risque d'aggraver les cas de résistances. Il est impératif de privilégier des stratégies de gestion alternatives, qui se révèleront plus efficaces, bien que plus fastidieuses et onéreuses que n'était la gestion chimique avant l'apparition de ces résistances.

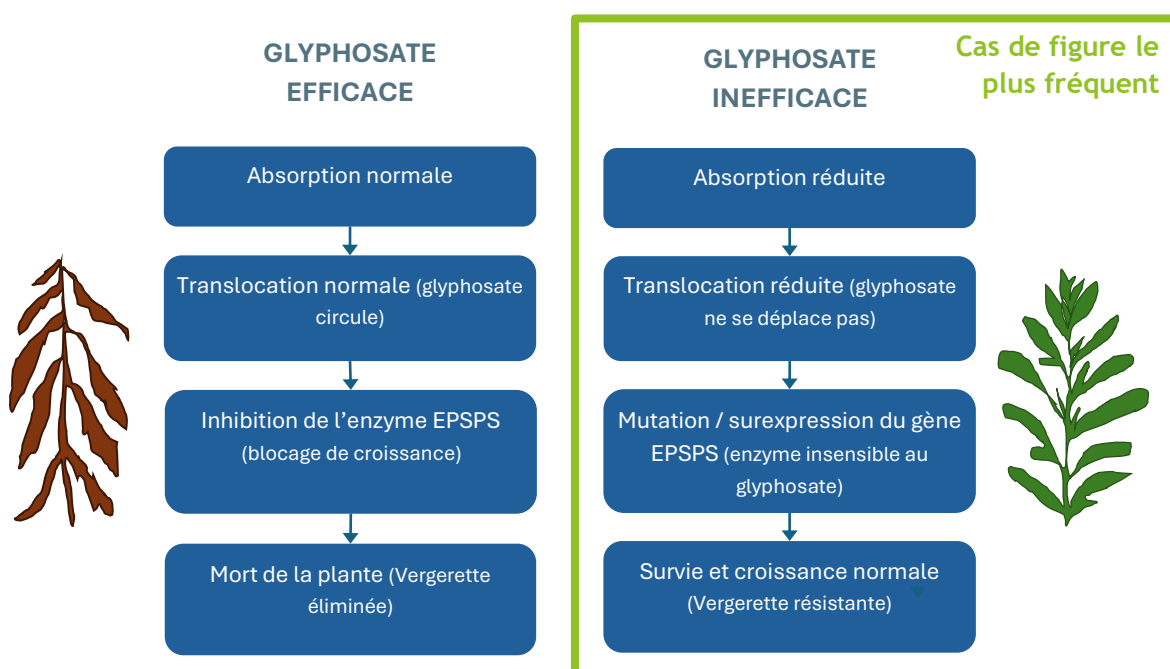


Figure 2 : Comparatif des réponses physiologiques des vergerettes au glyphosate